

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE SIX OCTOBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 30 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Anne HERVÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Véronique DELAÎTRE.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Stéphane de SALLIER DUPIN

Délibération n°2026-240

Membres en exercice : 20 Présents : 17 Absents : 3 Pouvoirs : 1

**PETIT CYCLE DE L'EAU
RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION DE REFOULEMENT
DES EAUX USEES DE LA RUE SAINT-MICHEL (ERQUY) – AVANT-PROJET**

Le réseau de refolement des eaux usées du secteur Saint-Michel à Erquy est en PVC collé. Cette canalisation, posée en 1994, a subi de nombreuses casses, notamment en période estivale. L'implantation du poste de relèvement des eaux usées à l'intérieur du camping Saint-Michel et la forte fréquentation de la rue Saint-Michel en période estivale rendent les interventions d'urgence complexe. De plus, la présence de zones de baignade à proximité de cette canalisation nécessite une intervention rapide en cas de dysfonctionnement.

Afin de sécuriser ce réseau, le renouvellement de la canalisation est nécessaire. Ainsi, le renouvellement de cette canalisation sur un tronçon de 1700 mètres en PEHD 160 est envisagé dans le courant du premier semestre 2027 pour un montant de 395 000 € HT.

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2026-232 du 29 septembre 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment pour valider les programmes de travaux, les avant-projets ainsi que les enveloppes financières et coûts prévisionnels des travaux associés d'un montant inférieur à 500 000 € HT pour tous les budgets,

Considérant :

- L'état du réseau de refoulement des eaux usées de la rue Saint-Michel à Erquy,
- Les difficultés d'intervention sur ce secteur en période estivale,
- La proximité de zones de baignades,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- VALIDE l'avant-projet relatif au renouvellement de la canalisation de refoulement des eaux usées de la rue Saint-Michel à Erquy,
- FIXE l'enveloppe financière affectée à ces travaux à 395 000 € HT (valeur septembre 2026),
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 09/10/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

